Zeitschrift: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich

Herausgeber: Antiquarische Gesellschaft in Zürich

Band: 14 (1861-1863)

Heft: 3

Artikel: Recherches sur les antiquités d'Yverdon

Autor: Rochat, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-378782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RECHERCHES

SUR LES

ANTIQUITÉS D'YVERDON.

PAR

L. ROCHAT,

Instituteur au collège de cette ville.

Action As as

In Commission bei S. Höhr.

Druck von David Bürkli.

1862.

RECHERCHES

ANTIQUITES DYVERDON.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.

Band XIV. Heft 3.

Markets.

RECHERCHES SUR LES ANTIQUITÉS D'YVERDON.

A l'extrémité Sud-Ouest du lac de Neuchatel, entre l'embouchure du Buron et celle de la Thièle, se trouve Yverdon, assis au milieu d'une plaine littorale qui sépare le lac des marais de l'Orbe.

La position de cette petite ville explique la prospérité actuelle de son commerce. La plaine littorale, toujours au-dessus des plus hautes eaux, est comme un trait d'union entre les parties du territoire qui sont séparées par le lac de Neuchatel et les marécages de l'Orbe; c'est là que l'industriel du Jura rencontre le riche paysan du Gros de Vaud dont il achète le blé et les fruits. C'est là aussi que se trouve l'entrepôt naturel des produits qui s'échangent entre le Pays de Vaud et la Suisse allemande, car la Thièle forme un bon port naturel, les relations sont faciles avec les rives des lacs de Neuchatel, de Bienne et de Morat et les grandes barques chargées peuvent même, par la Thièle et l'Aar, arriver à Soleure.

La situation d'Yverdon rend aussi compte du rôle qu'elle a joué autrefois comme forteresse, car, à l'avantage d'être placée sur d'importantes voies de communication, cette ville joint celui d'être protégée par le lac, le marais et la Thièle, remparts naturels qui en ont fait pendant longtemps la place la plus forte de la contrée. ⁴)

Ce n'est pas sur l'emplacement d'Yverdon que l'on a trouvé les restes antiques dont il est question dans cette notice. La ville actuelle est peu ancienne, le sol même qui la porte est de formation assez récente. La plaine littorale est un atterrissement qui a commencé par n'être qu'un cordon littoral, puis qui peu à peu s'est élargie ét continue encore à s'accroître aujourd'hui. La distance d'Yverdon au lac, qui, d'après les plans de 1737, 2) était de 370 mêtres, a été trouvée de 500 mêtres en 1837. 3) Elle se serait donc augmentée de 130 mêtres en cent ans. 4) Sans doute il ne faut considérer ces mesures que comme des approximations; car les arpenteurs ne font figurer sur les plans d'une plage que les terrains productifs et ils en fixent la limite un peu arbitrairement; de plus la marche de l'atterrissement a pu être modifiée par diverses circonstances, ainsi p. ex. plusieurs cours d'eau ont été digués ou redressés, ils ne peuvent plus se répandre sur les marais, leur courant

¹⁾ Ajoutons que malgré le voisinage du marais, l'air d'Yverdon est très-sain, les fièvres intermittentes y sont inconnues, parce que la plaine de l'Orbe est largement ouverte à ses deux extrémités, que l'air circule facilement et que de nombreux canaux de desséchement empêchent les eaux de croupir dans les bas fonds. En 1860 la population d'Yverdon était de 5029 personnes. Sur ce nombre on en comptait 157 âgées de plus de 70 ans et 39 qui avaient dépassé leur quatre-vingtième année.

²⁾ La ligne a a a désigne (Pl. I. fig. 2) la rivre du lac en 1737.

³⁾ Communication de Mr. Duvoisin commissaire arpenteur.

⁴⁾ Ces chiffres ne sont vrais que pour la partie de la plaine littorale comprise entre le Buron et la Thièle.

est plus rapide et il est à croire qu'il y a eu augmentation dans la quantité de limon entraînée au lac puis plus tard rejetée sur la rive par les vagues; mais en n'admettant que 80 mêtres comme accroissement séculaire moyen avant 1737, il en résulterait que le lac devait arriver bien près des remparts 1) de la ville lorsqu'ils furent élevés au commencement du quinzième siècle 2) et qu'il ne se serait pas écoulé un millier d'années depuis que le sol de l'Yverdon moderne est sorti des eaux et a pu être habité. La circonstance que jusqu'à présent on n'y a trouvé aucune antiquité que l'on puisse avec quelque certitude considérer comme antérieure à la seconde moitié du moyen âge vient à l'appui de cette dernière assertion.

Mais plus au midi à environ 900 mêtres de la rive du lac a existé un Yverdon plus ancien qui d'après le calcul ci-dessus pouvait être encore baigné par le lac au V° et peut être même au VI° siècle de notre ère. Les ruines de cette ancienne cité s'étendent parallèlement à la ville actuelle entre la Thièle et le nouveau Buron 3) sur une bande de terrain large de 100 à 150 mètres qui forme le bord de la plaine littorale du côté du marais, et où l'on distingue du couchant au levant les localités suivantes: l'Isle entre la Thièle et le canal des moulins (Plan lettre A), les Jordils (B) des moulins à l'ancien Buron, le Cimetière (C) et le Pré de la Cure (D) entre l'ancien Buron et le nouveau. Des restes de constructions antiques ont aussi été découverts aux Bains (E) à cinq minutes au Sud-Est de la ville.

Dans les pages qui vont suivre on essaiera de faire connaître les antiquités trouvées dans les lieux qui viennent d'être cités ainsi que quelques unes de celles qui ont été recueillies dans les villages peu éloignés d'Yverdon. La première partie de la notice sera consacrée aux antiquités romaines, la seconde à celles qui datent des premiers temps du moyen âge.

ANTIQUITÉS ROMAINES.

Le Castrum.

Celui qui se promène autour du cimetière actuel d'Yverdon (plan lettre C) ne tarde pas à apercevoir les restes d'anciens murs très-épais, rasés presqu'au niveau du sol; ce sont les derniers vestiges de la forteresse romaine, du Castrum Ebrodunense. Au commencement de notre siècle, ces restes étaient beaucoup plus considérables; les murs étaient plus longs et celui du côté du midi avait encore quatre mètres de haut. Chacun reconnaissait facilement dans ces vieilles murailles les restes d'une vaste enceinte presque carrée. A l'angle Sud-Ouest se voyait la base d'une tour ronde, à l'angle Nord-Est une autre tour semblable, enfin sur le côté septentrional, à trente-huit mètres de cette dernière, apparaissait la base d'une tour demi-circulaire. Mr. Jules Correvon a levé le plan des murs de l'enceinte, des trois tours et de quelques murailles intérieures. Ce plan est reproduit

¹⁾ On a figuré sur le plan (Pl. I. fig. 2) les remparts de la ville tels qu'ils existaient encore au commencement de ce siècle.

²⁾ D'après Mr. Crottet: Histoire et annales de la ville d'Yverdon. Genève 1859, ces remparts furent construits de 1407 à 1434.

³⁾ Voir le plan Pl. I. fig. 2.

Pl. I. fig. 3. La teinte foncée indique les parties encore visibles, la teinte plus claire désigne des prolongements qui, à la vérité, ne se voient plus mais dont la direction et l'étendue sont indiquées naturellement par la disposition du terrain et la direction des murs encore existants.

D'après le plan de Mr. Jules Correvon, les dimensions de l'enceinte et des tours seraient:

Longueur du côté Sud de l'enceinte 123 mètres.
Est id 153 id.
id. Nord id 132 id.
id. Ouest id 138 id.
Epaisseur des murs de l'enceinte 2 ^m , 40 à 2 ^m , 50.
Diamètre intérieur des deux tours rondes. 3 ^m , 80 à 4 ^m .
Epaisseur des murs
Diamètre de la tour demi circulaire 3 m 80.
Superficie totale de l'intérieur de la forteresse 18600 mètres carrés. 1)

Sur le côté occidental, à 37 mètres de l'angle Sud-Ouest, nous avons retrouvé dernièrement la base d'une nouvelle tour demi-circulaire. Il est vraisemblable que le Castrum présentait une tour ronde à chacun de ses angles et deux tours demi-circulaires sur chacune de ses faces.

La première assise des murs se trouve à une profondeur de 2^m10 à 2^m40 sur un fond de sable sans pilotis. C'est un lit de très-grosses pierres brutes non reliées entre elles par du ciment. La deuxième assise est formée par de larges dalles en grès de la Molière, épaisses de 15 à 18 centimètres, qui s'étendent d'un bord du mur à l'autre et qui dans les tours couvrent tout l'espace intérieur. Plusieurs de ces dalles avaient déjà fait partie de constructions antérieures. Sur les dalles sont les murs proprement dits dont la structure est remarquable. Les parements sont formés par des moëllons équarris, longs de 15 à 18 centimètres, hauts de 9 à 12 centimètres, qui sont bien régulièrement disposés par assises horizontales et séparés par de larges joints remplis de ciment. 2) L'espace entre les deux parements est rempli par des matériaux divers: cailloux, pierres calcaires, tuf, briques, parmi lesquels on rencontre très-fréquemment des fragments de marbres sculptés, de corniches et d'autres pierres taillées, restes d'édifices plus anciens. Le tout est lié par un ciment blanchâtre, formé de chaux mélangée avec très-peu de sable, qui paraît avoir été coulé assez peu épais pour qu'il pût s'étendre entre les petits blocs qui forment les parements et les relier solidement à la masse intérieure. La qualité du ciment est très-remarquable: les parements ont pu être détachés avec des outils, mais le remplissage intérieur forme un poudingue artificiel aussi dur que les poudingues naturels les plus tenaces et ce n'est qu'au moyen de la poudre à canon qu'on a pu le diviser.

L'intérieur du Castrum n'a pas été fouillé d'une manière régulière et dans le but d'obtenir des résultats scientifiques. Les fossoyeurs ont souvent rencontré des fondements d'anciens murs ou des pavés liés entr'eux par du ciment; mais les renseignements qu'ils ont pu donner manquent de précision et les murailles intérieures figurées dans le plan de Mr. J. Correvon (Pl. I. fig. 3) sont les seules dont la position soit certaine. Il est donc difficile de se faire une idée des constructions qui ont pu exister dans cette enceinte. La plupart des détails suivants qui se rapportent aux découvertes faites

In Constantin at

^{1) 200,000} pieds carrés ou cinq arpents fédéraux.

²⁾ Voir Pl. I. fig. 4. 5. 6.

dans le Castrum sont tirés de notes manuscrites dues à Mr. M. Correvon de Martines et Roger de Guimps qui tous les deux ont vu ce dont ils parlent.

Au commencement du siècle la partie septentrionale du Castrum était élevée de plusieurs pieds au-dessus du sol environnant; vers 1820 les propriétaires firent déblayer cet exhaussement, et les ruines qui s'y trouvaient furent détruites. C'est en opérant ce déblai que l'on trouva près du mur occidental une grande quantité de blé carbonisé »Il y avait là, dit Mr. Correvon de Martines, l'épaisseur d'un pied de grain en charbon «. Dans le reste de l'exhaussement, on recueillit une statuette de Mercure en bronze, 1) une belle monnaie en or d'Honorius, plusieurs autres monnaies en bronze mal conservées parmi lesquelles on put cependant reconnaître un Trajanus Décius, un Constantin et un Théodose; de plus une lampe en terre cuite, des fragments de poterie, des cornes de cerf, qui paraissent avoir été sciées pour en faire emploi, et de la tuile romaine. On découvrit aussi des débris de constructions importantes: un chapiteau et des tronçons de colonnes (Pl. I. fig. 7), des corniches, les restes d'un arceau de 1^m80 de diamètre et le dessus d'un portail de forme carrée avec des trous de six centimètres de diamètre pour recevoir l'axe d'une porte. Mais ce qui excita le plus vivement l'attention fut la mise au jour de restes de bains romains précisément à la place qu'occupaient les murs figurés à l'intérieur du plan du Castrum. Mr. de Guimps rapporte qu'il a vu une série de baignoires en stuc recouvert de plaques de marbre blanc, ainsi que des tuyaux de plomb qui y aboutissaient. Sous les baignoires, dit-il encore, se trouvaient des fourneaux en grosses briques. Mr. le Docteur Brière possède un dessin qui représente une coupe verticale du monticule qu'on a enlevé. On voit nettement dans ce dessin, non pas les baignoires, mais les ouvertures de conduits en briques. Il paraît ressortir de tous les renseignements obtenus qu'il y avait là des bains et un hypocauste, mais il est peu naturel de croire que ces bains, placés dans l'intérieur d'une forteresse, avaient de l'importance et étaient un établissement public.

La découverte la plus intéressante faite dans le Castrum est celle de sept blocs en marbre blanchâtre du Jura sur lesquels sont gravées des incriptions latines. L'un d'entre eux a été trouvé en 1816, les autres en 1825. Ils gisaient à environ un mètre au-dessous du sol dans la partie méridionale de la forteresse et l'un d'eux faisait partie du fondement d'un ancien mur. 2)

Nous donnons ici ces inscriptions d'après l'ouvrage du professeur Th. Mommsen 3) et y joignons la traduction.

N⁰ 1. (Mommsen 139) M E R C V R I O A P O L L I N I M I N E R V A E TOGIRIX * METAJF V S L M

Autel votif consacré à Mercure, à Apollon et à Minerve par Togirix fils de Metia.

Les deux premières divinités correspondent à Teutatès et Belenus qui parmi les Gaulois jouissaient de la plus grande considération. La forme celtique du nom de *Togirix* indique sans aucun doute un Helvétien. Ce même nom paraît aussi sur une monnaie gauloise comme celui d'un chef.

¹⁾ Elle se trouve dans la collection de Mr. F. Troyon à Eclépends.

²⁾ Voir Crottet, Histoire et annales de la ville d'Yverdon page 15.

³⁾ Inscriptions Confœderationis Helveticæ latinæ. Zurich 1854. Tome X des mémoires de la société des antiquaires de Zurich.

N° 2. (Mommsen 141) VICTORIAE IVST · VATTO V S L M

Autel votif à la Victoire consacré par Justus ou Justinus Vatto. A en juger d'après le nom ce Vatto était aussi un indigène.

Nº 3.

MARTI AVG

(Mommsen 136)

C * SNTVS * DIAD

MINVS » MEICVS
V S L M

Autel votif au Dieu Mars d'Auguste consacré par S. Caius Sentius Diadumenus médecin. Le nom grec Diadumène parait indiquer un affranchi. D'après Mr. Crottet ¹) cette pierre doit avoir servi de piédestal à une statue.

 N^0 4.

SVCELLO

(Mommsen 140)

IP, ADCO V S L M

Autel votif consacré à une divinité locale Sucellus par Ipadeo. L'explication de cette inscription est peu sûre.

DONA · VENIBVNT

AD ORNAMENTA EIVS

ET · EX * STIPIBVS

PONENTVR

Nº 5. (Mommsen 138) M E R C * A V G
! · S]LANIVS · CANDIDVS
NOMINE · S V O · E T
M · S | L A N I · S A B I N I
E T · T · S I L V I · S I M I L I S

5 ET · T · SIL VI · SIMILIS
F R A T R V M · S u O R W
EX · HS · N IIII * I * P · I
M D O M I T I V S M A G N V S
HERES · PONEND · CVRAVIT
10 ET · EO · AMPLIVS * DE · SVO
ADIECIT · HS N & CCCC

Autel consacré à Mercure d'Auguste par Lucius Silanius Candidus qui dans son testament et celui de ces frères Marcus Silanius Sabinus et Titus Silvius Similis avait légué une somme de quatre mille sesterces ²) pour l'érection de la statue de ce Dieu. L'héritier Marcus Domitius Magnus qui se chargea de l'exécution de la statue y ajouta encore de son propre bien quatorze cents sesterces. Sur l'autre face de la pierre il est indiqué que pour l'ornementation de la statue on recevra des présents et de petites contributions.

Nº 6. (Mommsen 142) C · FLAVIO · CAMILL /

IIVIR · COL · EL · FLAMN

AVGVSTI *

QVEM · ORDO PATRONVM

5 CIVITATIS · COOPTAVIT EIQ

OB MERITA EIVS ERGA RAM

PVBLICAM * SCHOLAM ET

STATVAS * DECREVIT

VIKANI

10 E B V R O D V N E N S E S

A MICO ET PATRONO

1) Histoire et annales de la ville d'Yverdon. 2) Le sestertius équivaut à un peu plus de deux sous.

Inscription honorifique décernée par les habitants d'Eburodunum à C. Flavius Camillus, prêtre d'Auguste, principal magistrat de la colonie helvétique (Avenches). Le conseil des décurions d'Avenches l'avait choisi pour patron de la cité et avait élevé en son honneur un portique orné de statues. 1) Il ressort d'une manière évidente de cette inscription que le portique et les statues étaient à Avenches et non à Yverdon ainsi qu'on l'avait cru jusqu'à présent.

Nº 7. (Mommsen 143)

IVLIAE C * IVLI CAML
LI FILIAE FESTILAE
PRIMAE AVG
FLAMINICAE VIC'NAE
OPTIMAE OB EGREGA
EIVS MERITA
VIKAN EBVRODVN

Les habitants d'Eburodunum décernent une inscription à leur excellente voisine Julia Camilla Festilla fille de Julius Camillus première prêtresse du divin Auguste, pour les services éminents qu'elle leur à rendus. Elle demeurait à Avenches ainsi que le prouve une inscription (Mommsen 192).

Aucune de ses inscriptions ne paraît postérieure au deuxième siècle.

Eburodunum.

Une ancienne voie romaine dont il sera parlé plus loin traverse le Castrum et se dirige vers l'Ouest à travers les Jordils, vers l'Est à travers le pré de la Cure. Des deux côtés de cette voie on a remarqué des ruines d'habitations en assez grand nombre pour que l'on pût en conclure que les Jordils et le pré de la Cure étaient l'emplacement de la ville romaine à laquelle les inscriptions Nº 6 et 7 donnent le nom d'Eburodunum. Voici le résultat des recherches qui ont pu être faites dans ces deux localités.

Aux Jordils.

Les Jordils (plan lettre B) sont un parallélogramme long de 600 mètres, large de 160 à 150 mètres que l'ancienne voie romaine divise longitudinalement, d'Orient en Occident, en deux moitiés presque égales.

Les deux tiers de cet espace situés à Occident ont été sondés plus ou moins profondément à diverses époques. On y a trouvé partout des fondements de murailles, des fragments de tuiles et de briques, des poteries et des médailles romaines, mais on n'a en général pas soigné ces débris. Pour le tiers oriental nous sommes plus heureux: Mr. l'avocat André Jayet qui en était propriétaire y a recueilli un grand nombre de monnaies et d'objets qu'il a déposés dans la collection de la Bibliothèque d'Yverdon, en y joignant des notes sur les circonstances de leur découverte. C'est dans ses notes, plus précieuses peut-être que les objets eux-mêmes, que nous puisons une partie des indications qui vont suivre.

Les ruines d'habitations sont près les unes des autres et alignées des deux côtés de la voie, de manière à former une rue. On y a distingué deux espèces de murs: les uns sont formés de cailloux de grosseur moyenne, liés très-solidement entre eux par un ciment semblable à celui des murs du

¹⁾ Ce portique était un lieu de réunion, de récréation pour les bourgeois oisifs, ce que nous appellerions aujourd'hui un Casino.

Castrum; les autres sont un assemblage de grands cailloux et de pierres calcaires réunis par un mortier qui n'a pu résister à l'action prolongée de l'humidité; on peut les défaire sans outil. Il y a eu là deux groupes d'habitations appartenant à deux époques distinctes, l'un ayant succédé à l'autre après la destruction complète de celui-ci; car les mauvais murs se croisent régulièrement entr'eux, mais irrégulièrement avec les bons. Ceux-ci qui sont évidemment romains sont les plus anciens; car où il y a croisement, le mur bien cimenté est resté en place et a servi de base à celui qui est de qualité inférieure.

La seule pierre taillée trouvée dans cet endroit pendant les dernières années est un fût de colonne. Depuis longtemps tous les débris de constructions ont été enlevés jusqu'à la profondeur que le soc de la charrue peut atteindre. Les premières assises des fondations sont en partie restées en place, mais on n'en a pas levé le plan alors que cela était possible, en sorte qu'on ne peut déterminer ni le nombre des bâtiments, ni leur étendue, ni leurs divisions intérieures. Cependant on peut considérer comme ayant servi de parquet pour les rez de chaussée des lits de petits cailloux placés immédiatement les uns au-dessus des autres au nombre de deux ou trois et liés ensemble par un ciment excellent. Ces espèces de pavés qui devaient parfaitement préserver de l'humidité n'ont pas été rares aux Jordils. Ils annoncent que les habitations étaient sinon opulentes au moins confortables.

Dans la partie orientale des Jordils on a mis à découvert les restes d'un aqueduc souterrain d'environ 0,^m 60 de large sur autant de haut. Cet aqueduc se dirigeait d'Orient à Occident parallèlement à la voie romaine. Ses côtés étaient des murs et le dessus une voûte en ciment sans pierres. Il était plein de cendres et de charbons.

A peu près au milieu des Jordils, au bord de l'ancienne voie, est un puits dont on se sert encore. Les propriétaires n'ont pas eu à le construire, ils n'ont fait qu'enlever la terre qui le remplissait, élever la margelle et ajuster une pompe. C'est probablement un puits romain. Les murs circulaires qui forment les parois reposent sur un énorme cadre en chêne et sont parfaitement conservés. Les ouvriers ont indiqué à d'autres places l'existence de bases de tours qui vraisemblablement ne sont que des murs circulaires de puits, semblables à celui que nous venons de mentionner.

Objets trouvés aux Jordils.

Les objets romains trouvés aux Jordils dont nous donnons plus loin la liste présentent par eux mêmes peu d'intérêt mais leur gisement mérite d'attirer l'attention.

Ce qu'on peut appeler aux Jordils la couche humaine, repose sur le sable pur. On peut partout y distinguer deux étages nettement superposés. L'inférieur est une couche de débris d'incendie toute pareille à celle que l'on pourrait trouver de nos jours sous les décombres d'un bâtiment détruit par le feu: Savoir beaucoup de cendres et de charbons, des fragments de tuiles, de briques et de poterie, de petites meules de moulin etc.: de plus des scories et des morceaux de plomb, de bronze et même de verre qui ont été fondus, mais pas un seul objet en métal, pas une monnaie. L'étage supérieur contient comme le précédent, sur lequel il repose immédiatement, 1) non seulement des objets divers

¹⁾ Mr. Fréd. Troyon rapporte que quand on fouille le sol sur l'emplacement des Jordils on trouve deux couches romaines séparées par des couches alluviennes, régulièrement stratifiées, sans traces d'objets d'industrie et parfaitement intactes, sauf les points où descendent les fondements de constructions de la dernière époque romaine. Il donne à l'ensemble de ces couches alluviennes une épaisseur d'environ deux pieds et il conclut de leur présence, qu'après une

qui peuvent résister à l'action du feu et offrent tous les caractères de l'époque romaine mais aussi de petits objets en métal également romains et enfin un très-grand nombre de petites monnaies de bronze lesquelles, à peu d'exceptions près, sont de l'empereur Gallien et de ses successeurs.

Ces deux couches superposées sont évidemment les restes de deux établissements romains, l'un ayant succédé à l'autre après la destruction complète de celui-ci par le feu; car les monnaies et autres petits objets en métal ne peuvent avoir été laissés là que pendant la période qui suivit l'incendie. Un incendie détruisit Eburodunum déjà pendant la domination romaine et une nouvelle ville s'éleva sur les ruines de la première. Nous verrons qu'il se trouve aussi dans la couche supérieure des objets moins anciens ainsi que des tombeaux.

Voici la liste des objets trouvés aux Jordils qui présentent tous les caractères de l'époque romaine:

Un compas en bronze sur lequel on lit VTERE FELEX. Pl. I. fig. 9.

Deux clochettes en bronze. Pl. II. fig. 7 et 8.

Deux espèces de sondes en bronze. Pl. I. fig. 10.

Une aiguillette en bronze.

Style en bronze. Pl. I. fig. 11.

Petite cuiller ronde en bronze, manche cannelé. Pl. I. fig. 12.

Un pied de vase en bronze.

Neuf fibules en bronze semblables à celles qui sont représentées Pl. I. fig. 14. 15. 16. 17.

Deux clefs en fer.

Une fibule en fer.

Un fragment d'inscription sur plaque de bronze. Pl. I. fig. 19.

Une bague en or, pesant 33 grammes, dont le châton est une pierre gravée. Pl. I. fig. 20.1)

Voir Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles Nº 43. Inondation des vallées de l'Orbe et de la Broye pendant la domination romaine en Helvétie.

première destruction par le feu, le sol d'Eburodunum a été inondé par un exhaussement des eaux du lac et que c'est seulement après la retraite des eaux que de nouvelles habitations ont pu s'élever dans ce lieu. Après avoir longtemps cherché en vain les deux couches romaines dont parle Mr. Troyon, nous sommes tombé sur un point où à partir de la surface, l'on pouvait observer: $0,^m 65$, terre végétale noire contenant des débris romains, $0,^m 05$, pavé en petits cailloux liés par du ciment, $0,^m 20$ sable limoneux, $0,^m 05$ à $0,^m 07$ couche noire contenant de la terre brûlée, des os, de la poterie romaine et des fragments de fer, mais pas un seul morceau de tuile. C'est sans doute la couche de sable placée au-dessous du pavé que Mr. Troyon considère comme un dépôt formé lors d'une inondation générale de la vallée. Sans rechercher si réellement cette couche de sable a été déposée là par l'eau nous croyons pouvoir affirmer qu'elle n'a que quelques toises d'étêndue et qu'en général le sol des Jordils se compose d'une seule couche de terre végétale reposant sur le sable.

¹⁾ On croit reconnaître dans la gravure qui est sur le châton le triomphe d'une ville ou d'un pays qui est figuré par une déesse avec la couronne murale et par un ennemi renversé. La figure du milieu est assise sur un trône difficile à distinguer; elle pose le pied sur un guerrier étendu par terre; dans son bras gauche et avec la main droite étendue sur la poitrine elle tient un objet qui n'est pas facile à reconnaître et qui ressemble à un bâton muni d'un pommeau. A sa gauche se trouve une figure beaucoup plus petite avec un long vêtement, peut-être une Minerve qui d'une main tient un bouclier et de l'autre une lance. De l'autre côté, on voit un guerrier à la tête couronnée tenant dans sa main gauche une couronne. Cette gravure est du reste fort grossièrement exécutée. Mr. Jayet rapporte que le châton d'une autre bague a aussi été trouvée aux Jordils. Ce châton est perdu. La gravure représentait » un soldat tenant un globe dans sa main «, et elle était beaucoup plus parfaite que celle de la bague qui a été conservée.

Quelques fragments de poterie rouge sigillée.

Deux lampes en poterie jaune rougeâtre, l'une d'elles présente dans la concavité de la face supérieure une figure d'animal en relief.

Une petite bouteille en terre jaunâtre.

Des cônes en terre cuite, hauts d'environ 0^m, 15 et dont la base a un diamètre de 0^m, 06 à 0^m, 08. Ces cônes qui sont percés d'un trou près de leur sommet étaient vraisemblablement des poids que les tisserands attachaient, dans un métier vertical, à une des extrémités de la chaîne afin de lui donner un degré suffisant de tension. 1)

Pl. II. fig. 11 est le dessin d'un collier formé de trois fils de cuivre liés entr'eux de distance en distance par des lamelles de bronze roulées en anneaux. Des perles de verre traversées par le fil de cuivre du milieu ornent les intervalles entre les lamelles. Ce collier qui est assez grossièrement fabriqué pourrait ne pas être romain. Mais il a été recueilli avec des tuiles à rebord et des monnaies romaines par les soins de Mr. Ch. Bardel qui réparait un pont jeté sur l'ancien Buron, près des Jordils.

Vases de forme basse et évasée; l'un d'eux est représenté Pl. IV. fig. 30, un autre Pl. I. fig. 18. Des fragments de grandes amphores. L'anse de l'une d'elles porte l'empreinte de la marque du potier SATVRNINI. Pl. II. fig. 13.

Plusieurs fonds de vases en terre rouge avec les noms de potiers suivants figurés Pl. II. fig. 14 PLACIDV, CRESTI (Mommsen 352, 60), PRIM. (Mommsen 352, 164), IVLIAN, LTARP. De plus quelques autres qui sont imparfaitement marqués: S.. ERINI, AVC...T. Un vase en terre noire présente le nom du potier (illisible) marqué sous le vase tandis que habituellement il se trouve dedans.

Col d'un vase en verre.

Un dé à jouer en marbre.

Fragment d'un autel votif faisant maintenant partie du mur de la maison du jardinier Wenger. Pl. I. fig. 21.

Fragment de tronçon de colonne portant l'inscription VINDEDO. Pl. I. fig. 8.

Plusieurs petites meules de moulin en granit.

Enfin des monnaies romaines en très-grand nombre qui ont été déterminées par Mr. R. de Guimps à Yverdon et par Mr. Urech professeur à Muri (Argovie). Ce sont en général de petits bronzes: Gallien, Claude le Gothique, Aurélien, Dioclétien, Constance Chlore, Constantin le Grand et ses trois fils, Magnence, les Valentiniens, Valens, Gratien, Théodose et Arcadius sont les empereurs dont les effigies sont les plus souvent rencontrées. Les Gratiens et les Constantins sont surtout abondants.

Au pré de la Cure.

Le pré de la Cure (plan lettre D) est situé à l'Orient du Castrum des deux côtés de l'ancien chemin romain. ²) On avait trouvé à diverses époques des objets antiques dans ce lieu; mais ce fut seulement en 1854 que la partie orientale ayant été profondément creusée pour l'établissement de la

¹⁾ Voir Dr. Ferd. Keller: Pfahlbauten. Vierter Bericht. Zurich 1861.

²⁾ Le pré de la Cure proprement dit est au midi de la voie romaine, au Nord se trouvent plusieurs petites propriétés.

voie ferrée on reconnut qu'il s'y trouvait trois couches distinctes: à 1^m, 20 de profondeur, le sable; au-dessus du sable, des restes d'anciennes constructions et des débris d'incendie; plus haut, une couche de terre végétale renfermant un grand nombre de squelettes. Ces trois couches étaient très-régulièrement superposées; car des squelettes étaient couchés en travers et au-dessus des murs et quoique la rapidité avec laquelle les travaux s'exécutaient n'ait pas permis des observations bien minutieuses, il a été facile de s'assurer qu'il y avait là un cimetière des premiers temps du moyen-âge reposant sur les ruines de bâtiments romains.

Les fondements de murs trouvés dans la couche romaine étaient formés, comme ceux des Jordils, de cailloux liés entr'eux par un ciment excellent; mais les carrés qu'ils formaient n'étaient pas rapprochés et alignés, et il paraît que, au moins sur le point fouillé, il n'a existé que quelques maisons séparées les unes des autres ainsi que cela se remarque souvent vers les extrémités des villes.

Entre ces murs et dans leur voisinage on trouva une épaisse couche de cendres, des charbons, un nombre très-considérable de fragments de tuiles à rebord et de briques, quelques petites meules de moulin, des cônes en terre cuite, beaucoup de débris de poterie, des scories de bronze et quelques monnaies.

Parmi les poteries recueillies se trouvent des fragments de belle poterie sigillée; trois fonds de vases avec marques de potier AQVIT = Aquitani (Mommsen 352, 16), IRMO = Firmo (Mommsen 352, 89), COIVS-FE et plusieurs autres vases, les uns entiers les autres encore assez complets pour donner une idée exacte de leur grandeur et de leur forme. Il n'est pas bien sûr, que quelques-uns de ces vases n'aient pas été trouvés dans la couche supérieure parmi les tombeaux (voir Pl. IV. fig. 23. 24. 29.)

Les monnaies recueillies sont au nombre de huit ou dix seulement. Quatre d'entr'elles qui appartiennent à Mr. l'ingénieur de Kietzell ont été déterminées par Mr. H. Meyer; ce sont un Néron en argent, un Domitien moyen bronze, une Lucille fille de Marc Aurèle, grand bronze et une Salonina femme de Gallien.

Les autres monnaies aussi de la dimension des grands ou des moyens bronze étaient complètement frustes.

Le cimetière superposé aux débris romains sera décrit plus loin; mais il convient de dire dès maintenant qu'on n'y a pas trouvé d'objets romains en métal, à l'exception de deux petits bronzes du temps des Constantins.

Si l'on compare les restes romains du Pré de la Cure à ceux des Jordils on remarque facilement deux faits importants. Le premier c'est que la couche romaine du pré de la Cure ressemble à la couche inférieure des Jordils; l'une et l'autre reposent sur le sable, elles se trouvent à la même profondeur, renferment des murs et des débris d'incendie tout à fait semblables et dans l'une comme dans l'autre il y a absence presque complète d'objets en métal. Le second fait c'est qu'il y a aux Jordils une couche romaine supérieure caractérisée par la présence d'objets en métal et d'un grand nombre de monnaies des empereurs de l'époque de la décadence, tandis que cette couche supérieure manque au pré de la Cure. On peut conclure de ces deux faits qu'il y a eu un premier établissement romain qui occupait les deux localités; que cette première ville a été brûlée en totalité, probablement à la même époque; enfin qu'une seconde ville s'éleva sur les ruines de la première, mais qu'elle fut réduite à l'étendue des Jordils. Pendant cette seconde période le pré de la Cure ne fut pas occupé par des habitations.

A quelle époque eut lieu cet incendie? On peut affirmer qu'il précéda la construction du Castrum, car on a pu, il y a peu de temps, constater la présence de la couche à débris d'incendie au dessous des ruines proprement dites de la forteresse. Ce fait n'étonnera pas si l'on se rappelle que les murs du Castrum présentent des restes de bâtiments plus anciens jusque dans leurs fondements; preuve certaine que la forteresse ne date pas des premiers temps de la domination romaine. La date précise de l'incendie est difficile à fixer; car parmi les objets recueillis il n'y a guères que les monnaies qui puissent donner quelques renseignements à ce sujet. Celles de la couche inférieure datent des beaux temps de l'Empire romain. Parmi celles de la couche supérieure il en est aussi de la même époque; mais elles sont rares, et les plus anciennes dont on ait trouvé un grand nombre sont celles de Gallien. Il semblerait d'après cela que c'est vers le commencement de l'ère de la décadence, que le vicus Eburodunensis fut détruit. Nous verrons plus loin que des considérations tirées de l'histoire générale de cette époque appuient cette assertion.

Quelle fut la cause de l'incendie? La circonstance qu'il fut général, qu'il précéda la construction d'une forteresse, que l'on ne releva qu'une partie de la ville et que l'on choisit un emplacement dont le Castrum couvrait le seul côté qui ne fut pas naturellement protégé, permet de conclure avec assez de certitude, que l'incendie fut allumé par un ennemi, contre le retour duquel on crut prudent de prendre des précautions.

Aux Bains. (Plan lettre E.)

Nous n'en avons pas encore fini avec Eburodunum. Toute ville a sa banlieue. Au Sud-Est d'Yverdon et à cinq minutes de distance se trouvent quelques bâtiments construits dans le but d'utiliser les vertus curatives d'une source d'eau sulfureuse. Ce lieu a déjà été occupé par des habitations pendant l'époque romaine. On y a trouvé, il y a déjà un grand nombre d'années, des fondements de murs, des briques, des tuiles à rebord et une mosaïque dont on ne possède plus qu'un fragment et qui est probablement celle dont Mr. Levade parle 1) quand il dit: » On découvrit aussi près d'Yverdon un » beau pavé à la mosaïque, mais il fut bientôt détruit par la négligence et la maladresse des ouvriers. » Le sujet était (comme celui d'Yvonand) Orphée entouré d'animaux. Le pavé était divisé en trois » compartiments; dans l'un on voyait des quadrupèdes, dans l'autre des oiseaux et dans le troisième » des poissons.« On a de plus trouvé là un buste de Mercure en bronze 2) (Pl. II. fig. 4), une statuette de Minerve aussi en bronze 3) (Pl. II. fig. 2) et, dit Mr. Levade, beaucoup de médailles » entre » autres une Domitilla, femme de Vespasien, en argent, et un Emilien moyen bronze «.

Le choix de l'emplacement des bains pour y élever une habitation ne peut guères s'expliquer que par le désir de tirer parti de la source d'eau sulfureuse, cependant les restes trouvés ne permettent pas d'affirmer que les Romains avaient créé là un établissement analogue à celui qui y existe maintenant.

En l'Isle. (Voir plan lettre A.)

Une ville a un cimetière. Celui d'Eburodunum se trouvait en l'Isle à la sortie de la ville du côté de l'Occident et des deux côtés d'une voie qui aboutissait là à un pont jeté sur la Thièle. C'est

¹⁾ Dictionnaire géographique du Canton de Vaud. Vevey 1824.

²⁾ Il est déposé au Musée cantonal à Lausanne.

³⁾ Il est certain que cette dernière statuette a été trouvée à Yverdon, mais il n'est pas très-sûr que ce soit aux Bains.

en 1769 que ce cimetière fut découvert: On lit dans l'Encyclopédie de Félice et dans le Dictionnaire de Levade que l'on trouva là »plusieurs squelettes bien conservés dont le visage était unifor»mément tourné à l'Orient. Ils étaient dans une couche de sable, sans qu'il y parût aucun reste de
»planche, ni de vestige d'aucun tombeau; ils avaient entre leurs jambes de petites urnes de terre
»et de verre, accompagnées de lampes sépulcrales et de petits plats en terre rouge dans lesquels il
»restait encore des os de volaille bien conservés. A côté des squelettes on recueillit des médailles
»en bronze et en argent de Constantin, de Julien l'apostat et de Valens c. à. d. du IV ème siècle.«
En 1825 de nouvelles sépultures furent encore trouvées dans le même endroit; elles contenaient
comme les précédentes des vases en terre rouge de formes et grandeurs variées, diversement placés
par rapport aux parties du squelette. Trois de ces vases seulement ont été conservés, ce sont de
petites urnes (voir Pl. II. fig. 10) bien tournées, légères, parfaitement cuites et avec une couverte fine
et durable comme le sont en général les vases romains.

Le cimetière de l'Isle présente les caractères que l'on assigne généralement aux cimetières galloromains du IV^{ème} siècle. 1)

On peut voir à Yverdon dans un jardin du faubourg de Gleyres le monument figuré Pl. I. fig. 13. Une dalle moderne sert de base à deux colonnettes avec chapiteaux corinthiens, sur lesquelles repose horizontalement une espèce de corniche ornée d'une bordure de feuilles sculptées. Ces trois pièces d'un ancien monument ont aussi été trouvées en l'Isle. Le lieu où elles ont été découvertes ainsi que le fini du travail des chapiteaux et de la corniche font penser que ces pièces sont romaines; mais elles peuvent aussi être moins anciennes. D'ailleurs on s'aperçoit facilement que leur arrangement actuel est une affaire de fantaisie et qu'elles ne sont point faites pour être ainsi placées les unes par rapport aux autres.

La voie romaine.

Plusieurs tranchées ont été faites sur l'emplacement de la voie romaine qui traverse les Jordils et on y a trouvé à partir de la surface: 0,45 à 0,60 de terre végétale trèsgraveleuse, 0,99 à 0,15 de gravier non brisé mêlé de sable, puis une rangée mais aussi en certains endroits deux ou trois rangées de cailloux formant pavé, enfin au-dessous du pavé une nouvelle couche de petit gravier qui repose sur le sable. Cette voie est donc un lit plus ou moins épais de cailloux entre deux couches de gravier. Le pavé a 6,30 de large. Les bords sont bien arrêtés et formés par des cailloux plus grands. Les couches de gravier débordant le pavé à droite et à gauche forment de chaque côté une bande de largeur variable dont la dureté annonce qu'elle a été longtems foulée. On dirait deux trottoirs pour les piétons tandisque le milieu de la voie qui est pavé était réservé pour les chariots. La facture de ce chemin rappelle celle de plusieurs autres voies romaines en Suisse. De Elle est simple, de plus elle était économique; car les matériaux employés se trouvent abondamment à petite distance.

Cette voie romaine a été reconnue du côté de l'Orient jusques dans le pré de la Cure sur le

⁴⁾ Normandie souterraine par Mr. l'abbé Cochet. Rouen 1854. Chapitre III. page 27 et suivantes.

²⁾ Décrites par Mr. le Dr. Ferd. Keller dans l'Indicateur d'Histoire et d'Antiquités Suisses No. 1 année 1856.

prolongement d'un chemin encore pratiqué 1) qui traverse le Castrum et qui pourrait bien être l'ancienne voie elle-même. Du côté de l'Occident elle aboutissait directement à un pont en pierre dont les restes se voient encore dans la Thièle. Vu la hauteur des eaux il n'est pas facile de reconnaître en quoi consistent ces restes; mais Mr. Crottet nous apprend 2) que les comptes de la ville du quinzième siècle font mention de ce pont et que, en 1788, on enleva dans cette partie de la grande rivière trente-deux pierres de taille.

Quelle était au delà du pont la direction de la route?

Mr. Crottet fait passer par Treycovagnes (petit village sur le flanc méridional du mont de Chamblon) la route qui, d'après la carte de Peutinger, conduisait de Besançon à Avenches par Yverdon, mais cette direction est peu vraisemblable. La voie naturelle pour aller d'Yverdon au mont Jura, c'est la plaine littorale et il est à présumer, quoique les preuves matérielles fassent défaut, que les Romains ont utilisé pour traverser la plaine de l'Orbe cette élévation naturelle qui est toujours audessus des plus hautes eaux, dont le terrain est solide et qui, sur la rive gauche de la Thièle offre en abondance de l'excellent gravier. Si l'on adoptait le tracé de Mr. Crottet, les conditions seraient bien différentes: il faudrait traverser deux fois un marais tourbeux: une première fois pour arriver au mont de Chamblon, une seconde fois pour le quitter, car la colline de Chamblon forme à environ demi-lieue au Nord-Ouest d'Yverdon une véritable île au milieu de la plaine, des marécages l'entourent de tous les côtés. Il y aurait eu là quinze cents à dix-huit cents mètres de route bien difficile à construire et à entretenir et cela presque sans utilité; car la route qui va à Orbe en suivant la plaine littorale et le pied des collines au nord de la vallée de l'Orbe n'est pas d'un quart de lieue plus longue que celle qui passe par Treycovagnes. De plus, aucune trace de voie romaine n'apparaît entre Yverdon et le mont de Chamblon, la chaussée actuelle est moderne, tous les autres chemins dans le marais ne sont que des chemins de dévestiture et aucun ne traverse le marais complètement.

Ce qui sans doute a engagé Mr. Crottet à faire passer par Treycovagnes la route d'Avenches à Besançon c'est la tradition qui place dans ce dernier village la découverte de la colonne itinéraire qui est déposée à l'hôtel de ville d'Yverdon. Ce milliaire dont on a souvent parlé porte l'inscription suivante:

N⁰ 8 (Mommsen 333) IMP·CAES
L·SEPT·SEÆRO·P
PRÍ·NG·ARAB·A
PARHC·MX·P·P·C
T·IMP·CAES·M·NR
/ANONNO·PO·TEL·
COS·E·L·SEPT·GE/
CAES A/ N/IC·EV
XXI

A l'empereur Cæsar Lucius Septimius Severus Pius Pertinax Augustus Arabicus Adiabenicus Parthicus Maximus Pater Patriæ Consul et à l'empereur Cæsar Marcus Aurelius Antoninus Pius Felix Consul et à Lucius Septimius Geta Cæsar. D'Avenches XXI lieues.

¹⁾ Ce chemin est nommé à Yverdon promenade du petit philosophe.

²⁾ Histoire et annales de la ville d'Yverdon page 7.

Mr. Levade 1) dit à propos de ce milliaire: »On voit dans la rue du four à Yverdon une colonne »milliaire trouvée à Treycovagnes, lorsqu'on creusait le canal d'Entreroches.« La plupart des auteurs ont supprimé le passage que nous avons sousligné probablement parce qu'ils s'expliquaient difficilement ce que le canal d'Entreroches avait à faire à Treycovagnes dont il est séparé par plus d'une lieue de marécages. Cette circonstance pourtant mérite de fixer l'attention car lorsqu'on la rapproche du fait qu'il n'existe nulle trace d'une voie romaine entre Yverdon et Treycovagnes et lorsqu'on envisage les obstacles naturels qu'il y aurait eu à vaincre pour établir cette voie, on est fortement tenté de soupçonner que ce n'est point dans ce dernier village que le milliaire a été primitivement placé. Le chiffre XXI inscrit sur la colonne elle-même change ce soupçon en certitude; car il est impossible de trouver XXI entre Avenches et Treycovagnes soit que l'on adopte le mille romain de 1477 mètres soit la lieue gauloise de 2216 mètres. La distance indiquée serait trop courte dans le premier cas, trop longue dans le second.

Le milliaire dit de Treycovagnes était vraisemblablement placé sur le bord d'une voie qui allait d'Yverdon à Lausanne, en suivant le pied des collines au midi de la plaine de l'Orbe. Sur cette voie on a déjà trouvé deux milliaires: un à Entreroches qui est du règne de l'empereur Adrien et indique XXXXI MP (41 milles romains de 1477 mètres) jusqu'à Avenches, chiffre qui correspond à la distance réelle; un second à Chavornay qui est du troisième consulat de Septime Sévère et donne XXIII comme distance d'Avenches. On sait qu'à cette époque on comptait en lieues gauloises de 2216 mètres, le chiffre inscrit est aussi exact. La colonne itinéraire dite de Treycovagnes est en tout semblable à celle de Chavornay et date du même consulat de Septime Sévère la seule différence essentielle entre les deux inscriptions c'est l'indication de la distance d'Avenches; le nôtre était de deux lieues gauloises plus rapproché de cette capitale de l'Helvétie ce qui marquerait sa place non loin d'Essert-Pittet petit village entre Chavornay et Yverdon voisin du point où le canal d'Entreroches se joint à la Thièle. Il est d'ailleurs facile de s'assurer, en mesurant sur une carte, que les milliaires placés comme il vient d'être dit, s'accordent parfaitement avec la Table de Peutinger qui indique entre Yverdon et Avenches une distance de XVII lieues gauloises.

La carte de Peutinger fait mention de deux routes traversant le Jura et reliant notre pays à Besançon: l'une d'Avenches par Yverdon et Abiolica, l'autre de Lausanne passant aussi par Abiolica.

Il y a des raisons pour croire que ces deux routes se réunissaient à Vuiteboeuf au pied du Jura pour franchir cette chaîne de montagnes par le col de Ste-Croix et que la station d'Abiolica était située dans le voisinage du château de Ste-Croix ou du hameau de la Villette, à peu près au haut du col. La voie venant de Lausanne passait à Orbe et à Beaulmes. Celle d'Avenches allait, d'Yverdon par Essert sous Champvent et Peney. A Vuiteboeuf les deux routes se joignaient et l'on montait à Abiolica en suivant un ancien chemin encore facile à reconnaître mais que les piétons seuls utilisent aujourd'hui. Cet ancien chemin a des pentes fort roides et, au premier abord, il paraît douteux qu'il ait jamais servi au passage des voitures, mais on peut remarquer dans le roc des ornières qui ont jusqu'à six pouces de profondeur et on sait d'une manière certaine que ce sont les Bernois qui ont amélioré cette route afin de descendre plus facilement les sels qu'ils tiraient de la Franche-Comté. Le Romain parti d'Eburodunum pour Abiolica suivait le même chemin que l'Yverdonois qui se rend

¹⁾ Dictionnaire géographique du Canton de Vaud. Vevey 1824.

à Ste-Croix, et il est vraisemblable que pour continuer jusqu'à Besançon l'itinéraire de l'un diffère peu de celui de l'autre. Aujourd'hui un Lausannois qui va à Besançon vient à Orbe puis tire à gauche pour aller franchir le Jura au col de Jougne, mais à l'époque romaine il aurait continué directement vers le Nord jusqu'à Beaulmes. Arrivé là il pouvait se rendre à Abiolica par Vuiteboeuf, ou bien, pour abréger un peu gravir les pentes du Jura par un chemin difficile qui passe entre l'Aiguille de Beaulmes et le Mont Suchet et que l'on connaît dans la contrée sous le nom de chemin de César.

Le tracé des voies romaines tel que nous venons de l'esquisser paraît dicté par la configuration du terrain, il est direct et n'offre quelque difficulté que de Vuiteboeuf à la Villette. En hiver sans doute il est souvent difficile, parfois même impossible de franchir le col de Ste-Croix, mais à Abiolica on devait trouver les secours nécessaires et on ne s'explique pas l'existence de cette station à six lieues gauloises de celle d'Yverdon (trois petites lieues suisses) si l'on n'admet pas qu'elle était là comme une maison de refuge destinée à faciliter les communications à travers la montagne pendant la mauvaise saison.

La situation d'Abiolica dans le voisinage de la Villette s'accorde assez bien quant aux distances avec les indications de la Table de Peutinger. Six lieues gauloises d'Abiolica à Yverdon et seize lieues gauloises d'Abiolica à Lausanne sont très-approximativement les distances réelles. Pour la partie de la voie qui se trouve en France nos renseignements sont peu sûrs, mais on nous affirme que l'on compte trois fortes lieues de Ste-Croix à Pontarlier et onze lieues de Pontarlier à Besançon en tout quatorze lieues, chiffre qui se rapproche singulièrement de celui de 29 lieues gauloises indiqué par la carte de Peutinger comme mesurant la distance d'Abiolica à Besançon.

Les lieux habités sont naturellement près des routes. Chacun sait que Orbe offre de belles ruines romaines. 1) Mr. Edouard Mabille a retrouvé à Beaulmes des murs romains, des tuiles à rebord, des monnaies des Césars et une inscription sur marbre dont les lettres mesurent plus 0 m 20 de hauteur. 2). Mr. Duvoisin, commissaire arpenteur, a signalé l'existence de tuiles et de murs romains à Essert sous Champvent. 3). Les villages de Peney et de Vuiteboeuf ont des restes semblables et c'est dans ce dernier endroit, au lieu dit, le bois de tours, que l'on a recueilli la statuette de Mercure, en bronze, dessinée Pl. II. fig. 51. 4) Enfin on a aussi retrouvé des restes romains dans les environs de Ste-Croix. Mr. le Dr. Campiche possède des monnaies trouvées près du château; on en a de la Villette, et il est connu qu'au sommet du Chasseron existait un édifice romain dans les ruines duquel on a recueilli plusieurs centaines de monnaies et quelques autres objets. 5)

Nous pouvons ajouter en terminant que Mr. Rod. Blanchet qui s'est beaucoup occupé des routes romaines dans le canton de Vaud et qui en a dressé une carte, considère le passage de la voie romaine par Ste-Croix comme incontestable.

¹⁾ Voir de Bonstetten. Recueil d'antiquités suisses.

²⁾ Ce fragment d'inscription sert de dalle à l'entrée du temple de Beaulmes.

³⁾ Mr. Edouard Mabille a recueilli dans cet endroit des morceaux d'un vase en bronze et un grand nombre de fragments de belle poterie sigillée.

⁴⁾ Cette statuette est déposée au musée cantonal de Lausanne.

⁵⁾ Voir dans l'Indicateur d'histoire et antiquités suisses une note de Mr. Fr. Troyon.

Esquisse d'une histoire d'Yverdon pendant la domination romaine.

Si, aux indications données par les ruines qui viennent d'être décrites, on ajoute des renseignements tirés de documents écrits 1) on peut saisir d'une manière assez nette les traits principaux de l'histoire d'Yverdon pendant l'ère gallo-romaine.

Les deux inscriptions Nº 6 et 7 (voir page 69) que les archéologues font remonter au premier siècle donnent le nom ancien d'Yverdon, Eburodunum. Cette localité est citée de nouveau, dans la carte de Peutinger, sous le même nom, comme station militaire, et dans la notice des dignités de l'Empire (Vème siècle) sous celui d'Ebrudunum. Le catalogue des provinces romaines (Vème siècle) la nomme Castrum Ebrodunense.

Le mot Eburodunum, qui est la forme ancienne et complète du nom Yverdon ou Yverdon, a une origine celtique. Deux auteurs MM. Loys de Bochat et Fréd. Troyon ont essayé de l'expliquer. Mr. Loys de Bochat dit: »qu'il est composé des mots Aber-Dun ou Aeber-Dun qui signifient une colline à l'embouchure d'une rivière. On donnait le nom de Dun à des villes situées sur une colline; Aber ou Aeber signifie l'embouchure d'une rivière et l'on sait que Yverdon est à l'embouchure de l'Orbe.« ²) Mr. Troyon fait observer »que le ruisseau appelé Buron traversait la cité d'Eburodunum et que ses ruines reposent sur une véritable dune« ³) Mr. Hotz, archiviste de l'Etat de Zurich, estime que ces essais d'explication ne sont pas satisfaisants et il a bien voulu nous communiquer les remarques suivantes sur l'étymologie du nom qui nous occupe.

Au premier abord, dit Mr. Hotz, l'explication de Mr. Troyon peut paraître plausible, mais la méthode qui consiste à se renfermer dans un cercle étroit et à ne considérer que le mot isolément est en général trompeuse. En effet, un regard jeté sur les noms gaulois analogues montre aussitôt que l'e dans eburo (l'u bref) appartient à la racine et ne doit pas être envisagé comme un préfixe quelconque dû au hazard. Nous trouvons, entre autres, dans les auteurs les anciennes formes gauloises suivantes: 1) Eburones et Eburovices (Aulerci Eburovices) noms de peuples (Caesar de bello gallico).

2) Quatre villes du nom de Ebura ou Ebora dans la presqu'île ibérique savoir: Ebura cerealis, Ebora liberalitas Julia (actuellement Evora), Ebura sur le Baetis et Ebora dans l'Espagne Tarraconnaise.

3) Eburum, une ville des Quades. 4) Eburi dans le royaume de Naples, maintenant Eboli ou Evoli.

5) Eburobritium en Lusitanie, aujourd'hui Ebora de Alcobaza. 6) Eburomagus ou Hebromagus dans la Gaule Narbonnaise. 7) Eburobriga dans la Gaule Lyonnaise actuellement St-Florentin. 8) Eborolacum dans l'Aquitaine maintenant Ebreuil. 9) Eborica (Mediolanum Eburovicum) Evreux. 10) Eboracum ou Eboracum, York en Angleterre. 11) Enfin, concordant lettre pour lettre avec Yverdun, Eburodunum dans la Gaule Narbonnaise aujourd'hui Embrun.

La seconde partie du mot composé est le dunum bien connu qui, d'après d'anciens documents irrécusables signifie, en vieux gaulois, colline; mais qui, de très-bonne heure, et tout naturellement, prit le sens de lieu habité, ville, village et aussi celui de fortification par suite de l'habitude gauloise

¹⁾ Ces renseignements sont dus à l'obligeance de Mr. le Dr. Ferd. Keller, président de la société des antiquaires de Zurich.

²⁾ Loys de Bochat, Mémoires pour servir à l'histoire de l'ancienne Helvétie.

³⁾ F. Troyon, Habitations lacustres. Lausanne 1861.

de construire, autant que faire se pouvait, les habitations sur les hauteurs et de toujours les fortifier. Dans les idiômes celtiques modernes le dernier sens paraît dominer, tandis que le sens primitif s'est conservé dans l'espagnol et aussi dans l'italien, duna, ainsi que dans le français dune.

La signification d'eburo a été conservée par un heureux hazard dans la racine irlandaise ebar (eabar), qui signifie marais, lutum. Il existe encore en irlandais l'adjectif ebrach, marécageux, lutosus. (Voyez Glück, noms gaulois dans César 115. 1.) Eburomagus est donc une plaine marécageuse et Eburones les habitants des marécages; et, ce qui coïncide parfaitement, César dans les Commentaires sur la Guerre des Gaules VI. 31—34 parle plusieurs fois des vastes marais du territoire des Eburones. Eborica = Evreux et Eboracum = York s'accordent tout à fait avec l'ebrach irlandais. Eburodunum = Yverdon ou Embrun signifie donc ville dans le marais.

L'origine celtique de nom d'Yverdon fait supposer que cette petite ville existait déjà avant l'arrivée des Romains, mais, parmi ce qui a été retrouvé à Yverdon, il n'y a, jusqu'à présent, que quelques poteries et une emmanchure en bois de cerf pour hache en pierre que l'on puisse faire dater de l'époque qui a précédé la conquête du pays par Jules César. L'emmanchure a été trouvée dans la Thièle, près de l'embouchure de cette rivière et par conséquent fort loin des ruines d'Eburodunum; elle diffère peu de celles qui ont été recueillies en grand nombre à Concise. 1) Quant aux poteries elle sont fort grossières et ressemblent parfaitement à celles des habitations lacustres: la forme, l'ornementation, la qualité de la terre, le mode de fabrication, l'absence de vernis, tout est semblable; une d'entr' elles même a été façonnée à la main. Mr. L. Vaucher les a découvertes aux Jordils à 1^m 90 de profondeur, et à 1^m 20 au dessous de la couche romaine, dans le sable pur. Au premier moment on a pu croire que l'on avait trouvé les restes d'une habitation lacustre, mais cette opinion a dû être abandonnée, car en creusant beaucoup plus profondément on n'a point rencontré de pieux et de plus à petite distance des poteries grossières, et à la même profondeur à peu près, on a trouvé des vases bien évidemment romains, en fine terre rouge et portant l'estampille du potier. Il y avait eu là un fossé, dont on pouvait encore reconnaître les talus et qui avait été rempli plus tard d'un sable facile à distinguer de celui qui se trouvait à droite et à gauche. C'est au fond de ce fossé que les grossières poteries que nous croyons celtiques se sont rencontrées avec les vases romains. 2)

Quant à ce qui concerne l'origine de la localité romaine Eburodunum, il serait difficile de contredire l'explication suivante que nous a fournie Mr. le Dr. Ferd. Keller: Il est connu que sous le règne d'Auguste, l'an 27 avant Jésus Christ, Agrippa se chargea de donner à la Gaule une nouvelle organisation. Il divisa ce pays en quatre provinces et apporta le plus grand soin à l'établissement de bonnes routes. Sur toutes les voies principales, qui servaient aussi de routes militaires, on construisit de distance en distance des bâtiments servant de stations, dans lesquels la troupe en marche trouvait loge-

¹⁾ Voir Notes sur les habitations lacustres des environs d'Yverdon dans le 3^{me} rapport de Mr. le Dr. Ferd. Keller. Zurich 1860.

²⁾ Lorsque l'on à creusé le nouveau lit du Buron et le canal qui doit dessécher la partie méridionale de la plaine de l'Orbe, on a trouvé aux Jordils et au pré de la Cure, à un niveau inférieur à celui des ruines romaines, un assez grand nombre de pieux: Mr. Fréd. Troyon (Habitations lacustres anciennes et modernes, Lausanne 1860) émet l'opinion que des habitations lacustres peuvent avoir existé au pré de la Cure. Le fait est possible mais il est bon de remarquer que la présence des ces pilotis peut facilement s'expliquer autrement et que jusqu'à présent on n'a trouvé dans leur voisinage aucun objet celtique.

ment et nourriture. Ces stations étaient aussi arrangées pour que les courriers et les postes de l'Etat pussent y passer la nuit et y trouver des chevaux prêts. Il était important que la circulation sur ces grandes routes militaires ne fût pas interrompue par des attaques de brigands ou d'ennemis, et on s'en préservait, dans les pays nouvellement conquis et sur les routes voisines de la frontière, en protégeant les stations par un fossé et un rempart ou en élevant des castels qu'un petit nombre de soldats pouvaient défendre. L'origine de la plupart des grands établissements romains en Suisse, Lausanne, Moudon, Orbe, Soleure, Ober-Winterthur, peut être ramenée à la fondation de stations.

La carte de Peutinger fait mention d'Yverdon comme étant une station qui conduisait d'Avenches, capitale du pays, à Besançon dans le pays des Séquanais. D'autres voies se dirigeaient d'Yverdon sur Orbe, sur Neuchâtel et sur Lausanne. 1) La station d'Eburodunum où se croisaient ainsi plusieurs chemins très fréquentés et qui était en même temps un port sur le lac de Neuchâtel, dut rapidement acquérir de l'importance. Des maisons se groupèrent autour de la station proprement dite et formèrent le vicus Eburodunensis.

Eburodunum commença en effet par être un vicus, un village, un endroit habité non entouré de murailles. Cette assertion est contraire à l'opinion commune mais n'est pas pour cela moins facile à prouver: L'histoire nous apprend que toutes les villes de l'intérieur de l'empire purent rester ouvertes environ pendant les trois premiers siècles de la domination romaine, jusqu'à l'an 235 de notre ère, époque de la première invasion des Allemanni. C'est seulement alors que l'on commença à fortifier les villes éloignées des frontières. Les auteurs s'accordent à reconnaître qu'il n'existe dans l'intérieur de la Gaule aucun mur de ville antérieur à la seconde moitié du troisième siècle et il serait bien singulier qu'Eburodunum eût fait exception à la règle. Il ne s'est rencontré dans ses ruines aucun autre reste de fortification que le Castrum, lequel ne date point des premiers temps de la domination romaine, puisqu'il offre des restes d'importants édifices romains jusque dans ses fondements. 2) Enfin les inscriptions N° 6 et 7 désignent expressivement Eburodunum comme un vicus. Soleure, Lausanne, Vindonissa, Baden, Zürich n'étaient aussi que des vici, mais leurs ruines prouvent que cette dénomination n'exclut point l'idée d'une localité florissante.

On doit admettre que les restes du vicus Eburodunensis forment la couche inférieure des débris romains, celle qui présente des traces d'incendie bien caractérisées. L'existence de cette couche a été constatée, sans aucune solution de continuité, de l'extrémité occidentale des Jordils, à l'extrémité orientale du pré de la Cure c'est-à-dire sur une ligne qui s'étend de la Thièle au nouveau lit du Buron. L'ancien Eburodunum aurait donc eu une longeur d'environ 900 mètres et l'on peut estimer sa largeur moyenne à 100 mètres. Ce n'était qu'une rue bordée de maisons des deux côtés, maisons qui, aux Jordils seulement ont été trouvées rapprochées et alignées. Les objets trouvés aux Bains mettent hors de doute l'existence dans cet endroit d'un groupe d'habitations, déjà pendant qu'Eburodunum n'était qu'un vicus c'est-à-dire pendant la période la plus prospère de l'Empire romain.

¹⁾ La route d'Yverdon à Lausanne était pourvue de milliaires. L'un d'eux trouvé à Entreroches fut placé sous le règne de l'empereur Adrien et constate ainsi l'ancienne origine de ce chemin.

²) »La plupart des murs militaires de construction gallo-romaine ont pour fondations des blocs considérables de pierres taillées et souvent sculptées, provenant d'édifices détruits.« Cours d'antiquités monumentales par Mr. de Caumont. Paris 1831.

On n'a retrouvé en place que les fondements des maisons d'Eburodunum. Ces fondements sont solides, bien cimentés, mais ne peuvent donner qu'une idée bien vague des édifices dont ils ont été la base. Pour obtenir des renseignements sur la partie des habitations qui était au-dessus du sol, il faut recourir aux murs du Castrum. Là ont été employés comme matériaux des pièces travaillées qui ont dû faire partie de constructions monumentales. Les inscriptions prouvent que les dieux du paga nisme avaient ici des temples et des autels et que parmi les habitants de la ville il s'en trouvait qui étaient distingués par leur instruction ou leur richesse. Elles nous apprennent aussi qu'Eburodunum, comme du reste tous les vici, avait une espèce d'organisation communale. Ses magistrats présidaient les réunions des habitants, et celles-ci prenaient des décisions.

Eburodunum faisait partie du territoire d'Avenches et son temps le plus florissant doit avoir été, comme celui de cette dernière ville, l'époque des Flaviens, des Trajan, des Adrien et des Antonins. A cette époque demeurait dans la colonie de vétérans, fondée à Avenches par Vespasien, une famille romaine très-distinguée, celle des Camille. Un de ses membres, Caïus Julius Fabius Camillus avait pris part à la fondation de la colonie. L'empereur Claude lui avait décerné une lance d'honneur et une couronne d'or. 1) On l'avait honoré de la dignité de prêtre d'Auguste et après sa mort on avait érigé un monument public à sa mémoire. D'autres membres encore de cette famille remplirent des fonctions élevées, des fonctions d'honneur soit à Avenches soit ailleurs. Les Eduens et les Helvétiens rendirent des honneurs funèbres publics à Caïus Valérius Fabius Camillus et les Helvétiens lui érigèrent des statues publiques. L'inscription qui nous l'apprend est dûe à cette excellente voisine des Eburoduniens, Julia Camilla Festilla dont fait mention l'inscription Nº 7. Les vici choisissaient des patrons, des protecteurs parmi les hauts dignitaires de l'Empire, ou au moins parmi les fonctionnaires dont l'influence pouvait les préserver d'actes oppressifs. L'inscription Nº 6 décernée à Caïus Flavius Camillus président de la colonie d'Avenches nous indique qu'il était patron d'Eburodunum et qu'il avait rendu d'importants services à ses habitants.

C'est sans aucun doute pendant cette première période de la domination romaine, époque de paix et de prospérité, que l'on avait élevées dans la contrée d'Eburodunum, à Yvonand, à Ursins et ailleurs les belles maisons de campagne dans les ruines desquelles ont été trouvées des mosaïques remarquables ainsi que les statuettes en bronze figurées Pl. II. fig. 1. 3. 6.

Il est connu que, sous le règne de Gallien (empereur de l'an 253 à l'an 268), les Allemanni ravagèrent l'Helvétie et brûlèrent Avenches qui dès lors ne put jamais se relever. Les irruptions se succédèrent et ce n'est qu'avec peine que l'on put pendant un certain temps encore défendre la frontière du Rhin. Il est vraisemblable que, lors de la ruine d'Avenches, le vicus d'Eburodunum ne fut pas épargné et que c'est à cette époque qu'il faut faire remonter l'incendie général dont les ruines sont si évidentes ainsi que la construction du Castrum.

La construction d'une forteresse marque le commencement de la seconde période de l'histoire d'Yverdon pendant la domination romaine. Les restes de cette période sont les ruines du Castrum, le cimetière découvert en l'Isle et la couche supérieure de débris romains qui repose sur les restes de l'incendie et contient un si grand nombre de médailles des successeurs de Gallien. Il a déjà été dit que cette couche se reconnaît aisément aux Jordils tandis qu'elle manque au pré de la Cure.

¹⁾ Voir les inscriptions trouvées à Avenches, dans l'ouvrage déjà cité de Mr. Th. Mommsen.

On peut en conclure qu'après la construction de la forteresse on ne releva pas des habitations dans cette dernière localité et que la ville fut réduite à l'étendue des Jordils. Cette diminution d'à peu-près la moitié n'a rien d'extraordinaire et n'est pas particulière à Yverdon. Lorsqu'on fortifia les villes romaines, il fallut partout concentrer les habitations sur les points les plus faciles à défendre et les villes ouvertes que leur position ne permettait pas de défendre avec avantage furent abandonnées et transportées ailleurs dans des emplacements plus favorables. 1)

Pendant cette seconde période c'est le Castrum qui joue le rôle principal. Cela est indiqué par le changement du nom de la localité: le vicus d'Eburodunum est devenu le Castrum Ebrodunense.

Au point de vue de la défense locale la position du Castrum s'explique assez facilement. La ville, placée aux Jordils, avait au Nord la rive du lac, au Sud un marais impraticable, à l'Ouest la Thièle. Le Castrum devait être élevé du côté de l'Orient, du côté le plus faible qu'aucun obstacle naturel ne protégeait. Au moyen âge, les circonstances locales étant à peu-près les mêmes, c'est aussi du côté de l'Orient que le château encore existant fut élevé; mais tandis que la ville du moyen âge était entourée d'une muraille flanquée de tours, il n'a été retrouvé aucun vestige de mur d'enceinte autour de la ville romaine.

Dans le catalogue des provinces romaines et dans les autres catalogues, le Castrum Ebrodunense est toujours nommé à côté de Besançon, Nyon, Avenches, Bâle, Windisch, Strasbourg et Basel-Augst, ce qui semble indiquer que les Romains attachaient de l'importance à cette forteresse au point de vue de la défense générale du pays. Son importance ressort aussi de ses dimensions car elle compte; parmi les plus grandes de la Suisse. D'après Mr. Ferd. Keller ²) le castel de Zurich mesurait 5,400 mètres carrés, celui de Pfin 11,700, d'Ober-Winterthur 7,200, d'Irgenhausen 4,050, de Stein 9000. Celui d'Yverdon qui couvre une espase de 18,000 mètres carrés était presque deux fois aussi étendu que le plus grand de ceux qui viennent d'être cités.

La situation d'Yverdon peut expliquer la valeur de cette ville comme station militaire: Le marais, le lac et la Thièle rendaient la défense facile. Là se croisaient plusieurs routes importantes, et la garnison, pour peu qu'elle fût nombreuse pouvait barrer le chemin à un ennemi s'avançant des bords du Rhin, par la vallée des lacs de Neuchâtel et de Bienne, vers le lac de Genève et le Grand St-Bernhard. De plus la forteresse d'Yverdon couvrait un des passages par lesquels on peut franchir la ligne naturelle de défense que forment les marais de Seeland et le lac de Bienne, barrière de seize

^{1) »}La ville la plus importante de la Norique était Virunum. On en voit les ruines dans une belle plaine située »au Nord de Klagenfurt, la capitale actuelle de la Carinthie. Virunum date des temps de la splendeur de Rome et l'on »y a même trouvé des marbres, entr' autres un torse de prix, chose rare dans les stations romaines au nord des Alpes. »Il paraît que Virunum fut détruit lors de la première grande invasion des barbares et que la ville fut ensuite reconstruite sur une hauteur voisine où l'on retrouve les ruines d'une cité fortifiée qui doit s'ètre maintenue encore quelque »temps après que les communications régulières avec Rome avaient été interrompues. Cette seconde station a le caractère »d'un établissement militaire et les fouilles n'en ont tiré que des produits d'une industrie bien plus grossière que celle »qui a laissé de si belles traces dans la plaine. On a donc ici deux établissements correspondant aux deux époques »de la splendeur et de la décadence, seulement ces deux établissements, au lieu d'ètre, comme d'ordinaire, superposés »sur le même emplacement, sont juxtaposés sur deux emplacements voisins, ce qui en facilite beaucoup l'étude au »point de vue surtout de la distinction des âges.« (Communication de Mr. A. Morlot.)

²⁾ Römische Ansiedelungen der Ost-Schweiz. Zürich 1860. b. seden A. Seben an eine Hollen auf der Vollegen der Ost-Schweiz.

lieues de longueur qui sépare le pied du Jura de l'intérieur de la Suisse et qui n'est traversée que par trois routes, celle de Chavornay à Orbe, celle d'Yverdon et celle qui passe entre les lacs.4) De ces trois passages, celui d'Yverdon devait être le plus important parce que là passait la route d'Avenches à Besançon. Enfin les Romains paraissent avoir utilisé les lacs pour faciliter leurs opérations militaires. On lit dans la Notitia dignitatum: »In provincia Gallia Riparensi. Praefectus classis Barcariorum Ebruduni Sapaudiae.« Il paraît résulter de ce passage qu'il y avait à Yverdon un chef militaire commandant une flotille de guerre que les Romains auraient entretenue sur nos lacs, sans doute afin de rester les maîtres d'une voie économique, prompte et surtout sûre qui permettait de communiquer avec les postes placés sur les deux rives et peut-être même avec Soleure où les barques se rendent encore facilement aujourd'hui. 2) A ce sujet Mr. le Dr. F. Keller écrit: »On ne peut décider s'il est »ici question d'Yverdon ou d'Embrun sur la Durance dans le département français des Hautes Alpes »(Eburodunum Caturigum ad Druentiam flumen). Ce qui parle en faveur d'Embrun, c'est que le Prae-»fectus Classis Barcariorum est porté au nombre de ceux de la province Gallia Riparensis avec la »définition plus exacte »Sapaudiae«. Cette province, selon Ammien, commence à la sortie du Rhône »du lac Léman, et dans ce chapitre il n'est réellement question que de communications avec le Rhône, »avec Marseille et la mer Mediterranée. Böcking l'éditeur de la Notitia dignitatum, se décide pour »Yverdon: Embrun, dit-il, est très-élevé dans la montagne, et la Durance est un torrent tellement »impétueux qu'il est impossible qu'une flotille ait pu y stationner. A l'appui de cette opinion, la »Notitia dignitatum, à la rubrique de la province Rhétie, indique un commandant de flottille pour »la protection des rivages romains et de colonies romaines sur le lac de Constance. Il n'est pas »impossible que les rives des lacs de Neuchâtel et de Bienne aient été placées sous la protection »d'un certain nombre de barques de guerre dans un temps où les Allemanni répétaient si souvent »leurs incursions sur le territoire helvétien. Cependant nous avouons que nous donnons la préférence Ȉ la première opinion.«

La notice des dignités de l'Empire et le catalogue des provinces romaines, qui datent du Vème siècle, faisant encore mention du Castrum Ebrodunense, il paraîtrait que les derniers soldats romains quittèrent Yverdon seulement alors que toute défense de l'Empire en deçà des Alpes fut devenue impossible et que le Castrum se conserva jusqu'à la dernière catastrophe qui commença pour la population romaine dans les premières années du Vème siècle, lors de la terrible invasion de Radagaise en Italie (405) et de la grande irruption des peuples germains dans les provinces gauloises (407). Alors fut détruit tout ce qui restait d'établissements romains ou de places fortes à proximité du Rhin

distributed as a doctors to harmone we doubt develope the form was a developed of the second of the developed of the first transfer that the first transfer the first transfer that the first transfer the first transfer that the first transfer transfer that the first transfer transfer that the first transfer transfe

¹⁾ Ce dernier passage était déjà utilisé par les Romains. La chaussée qu'ils y avaient établie, connue aujourd'hui sous le nom de Heydenweg, a été décrite par Mr. le Dr. Ferd. Keller dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses No. 1 année 1856.

²) Plusieurs auteurs ont dit que ce Praefectus classis Barcariorum était un fonctionnaire qui devait faire embarquer les sapins coupés dans les forêts du Jura et les conduire par la Thièle, le lac de Bienne, l'Aar et le Rhin jusqu'à l'Océan où ils auraient servi aux besoins de la flotte romaine.

ANTIQUITÉS DES PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN-AGE.

Vers le milieu du Vème siècle, les Romains, ne pouvant plus résister aux hordes nombreuses qui envahissaient l'Empire abandonnèrent aux Burgondes l'Helvétie occidentale et plusieurs autres provinces. Il est connu que ceux-ci arrivèrent dans nos contrées non en ennemis, mais comme auxiliaires, qu'ils s'établirent au milieu des Gallo-Romains, partagèrent avec eux terres et esclaves, et que le chef des Burgondes devint le roi du pays. L'état burgonde resta indépendant durant un siècle environ, puis il tomba sous la domination des Francs qui le gouvernèrent jusqu'en 888 c'est-à-dire pendant le règne des princes mérovingiens et carlovingiens.

Les restes de cette période burgonde et franque sont surtout des tombeaux découverts au Pré de la Cure et aux Jordils.

Cimetière du Pré de la Cure.

Ce cimetière occupait l'extrémité occidentale du Pré de la Cure et reposait sur les ruines de bâtiments romains.

Les squelettes découverts ont été fort nombreux. Ils avaient appartenu à des personnes de sexes et d'âges différents, même à des enfants. Chacun remarquait combien était grand le nombre des têtes qui avaient encore toutes leurs dents parfaitement conservées et peu usées; on en concluait naturellement que les individus étaient morts jeunes. Le fait était si frappant que la plupart des personnes présentes croyaient qu'au lieu d'un cimetière ordinaire on avait retrouvé l'ossuaire d'un champ de bataille.

La profondeur des fosses variait de 45 à 75 centimètres. Les squelettes étaient étendus sur le dos les bras allongés sur les côtés et la face tournée vers l'Orient.

Un petit nombre de squelettes gisaient dans des tombes murées, mais la plupart reposaient en terre libre et on retrouvait auprès d'eux les clous des cercueils en bois dans lesquels ils avaient été enterrés. Les tombes murées étaient des fosses rectangulaires, un peu élargies à l'extrémité où se trouvait la tête, et profondes d'environ 60 centimètres. Les côtés étaient formés par des murs secs épais de 20 à 30 centimètres, quelquefois aussi par d'énormes briques posées de champ. Le fond de la fosse sur lequel reposaient les ossements était un simple lit de sable fin, ou bien une couche de stuc très-dur formée de chaux et de brique pilée. Dans une de ces tombes le cadavre était étendu sur trois grandes briques, et dans plusieurs autres, la tête reposait sur une brique comme sur un oreiller. Deux de ces fosses ont été trouvées couvertes de pierres plates, mais en général elles étaient découvertes. Vraisemblablement les pierres qui les couvraient auront été enlevées lorsqu'on a cultivé ce sol, parce qu'elles étaient trop près de la surface pour ne pas être heurtées par la bêche ou la charrue. Il n'y avait pas de clous dans ces tombes murées; le mort n'y avait pas été mis enfermé dans un cercueil en bois, et la position de la tête que l'on trouve toujours contre un des côtés de la tombe montre que, au moins pendant la putréfaction, le cadavre n'était pas entouré de terre et que la fosse était couverte.

Quelques squelettes étaient accompagnés d'objets qui, par leur position, montrent que l'on avait la coutume d'ensevelir les morts, vêtus, armés et parés comme ils avaient pu l'être pendant leur vie.

Près d'un squelette d'homme, qui avait été enseveli dans un cercueil en bois, se trouvait (Pl. III. fig. 1. 2. 3. 4): le long de la jambe droite, un coutelas en fer long de 0^m37 tranchant d'un

seul côté, de plus une petite lamelle en bronze argenté qui paraît avoir été un ornement du fourreau sur lequel elle était fixée au moyen de petits clous; sur l'une des faces de cette plaque sont gravés deux dragons entrelacés. Sur le bassin du même squelette, une agrafe de ceinturon, en fer avec sa contreplaque, l'une et l'autre sont damasquinées. Sous la colonne vertébrale, une plaque carrée en fer également damasquinée, qui était sans doute placée au milieu du ceinturon pour ajouter derrière un ornement analogue à celui que l'agrafe avec sa contreplaque formaient sur le devant.

Auprès d'un squelette de jeune femme il y avait (Pl. III. fig. 5. 6. 7): à la ceinture, un peu du côté droit, une boîte sphérique en bronze, à charnière, pouvant s'ouvrir en deux moitiés égales; elle renfermait des graines ressemblant à celles du persil. Près des mains du même squelette était une bague en argent et, sur les côtés du crâne, deux grandes boucles d'oreilles en argent avec pendant cilindrique en filigrane.

Un squelette de femme de 15 à 18 ans avait près du crâne un grand anneau en bronze avec un trou pour passer un cordon et autour du cou un collier de perles en verre bleu; les unes sont unies, d'autres façonnées en côtes de melon, d'autres encore présentent des points ronds d'un bleu plus foncé entourés d'un cercle d'émail blanc. Aux perles de verre s'ajoutaient deux grains d'ambre percés, l'un uni, l'autre façonné en côtes de melon. Près du même squelette se trouvait une petite bague en bronze et un anneau en bronze semblable à une boucle de rideau. (Pl. III. fig. 17.)

Auprès d'un squelette de femme se trouvaient deux grandes fibules argent doré ornées sur leur pourtour de onze grenats (Pl. III. fig. 11). Ces deux fibules étaient placées une de chaque côté dans les mains du cadavre. Une des phalanges des doigts en contact avec la fibule était couverte de vert de gris.

Les objets suivants ont été recueillis sans que leur position par rapport au squelette ait pu être observée:

Quatre coutelas semblables à celui qui est représenté Pl. III. fig. 1. La longueur des lames varie de 40 à 60 centimètres.

Garniture en bronze d'un fourreau de coutelas. Pl. III. fig. 20.

Trois petits couteaux en fer qui ne peuvent se fermer. Longueur des lames 7 à 10 centimètres.

Un tronçon d'épée à deux tranchants. Pl. III. fig. 10.

Une petite hache en fer. Pl. III. fig. 18.

Un fer de lance. Pl. III. fig. 13.

Une pointe de trait en fer, forme harpon. Pl. III. fig. 14.

Plusieurs agrafes en fer, damasquinées. L'une d'elles est très-grande, 18 centimètres de long sur 9 de large. La mieux conservée de ces agrafes est dessinée Pl. III. fig. 9. La damasquinure offre des filets d'or entremèlés avec des filets d'argent.

Agrafe symbolique en bronze sur laquelle sont fort grossièrement gravés deux prêtres adorant la croix et tournant le dos à des idoles. Pl. III. fig. 12.

Agrafes en bronze. Pl. IV. fig. 26. 27. 28.

Des anneaux circulaires en fer et en bronze.

Deux pincettes en bronze. Pl. IV. fig. 17.

Deux bagues en bronze avec châton pour cachet. Pl. IV. fig. 5 et 7.

Bracelets en bronze. Pl. III. fig. 15 et 16 et Pl. IV. fig. 10. 11. 12ª et 14.

Une fibule en argent avec rubis ou grenats incrustés sur le pourtour. Pl. III. fig. 8.

Boucle d'oreille en or ornée de verre de couleur. Pl. IV. fig. 3.

Bague en or dont le châton est orné de la même manière. Pl. IV. fig. 4. 1)

Fragment d'un peigne en os. Pl. IV. fig. 25.

Bouton conique en bronze. Pl. III. fig. 21.

Collier ou tour de tête en bronze. Pl. IV. fig. 15.

Disque circulaire en plomb présentant sur une de ses faces une croix en relief, c'est peut-être une amulette. Pl. IV. fig. 9.

Fourchette en fer. Pl. IV. fig. 19.

Espèce d'aiguillette en fer dont l'extrêmité opposée à la pointe est courbée en anneau. Pl. III. fig. 23. Serpette en fer. Pl. III. fig. 19.

Fragment de grands ciseaux en fer. Pl. III. fig. 22.

Percoir en fer. Pl. III. fig. 24.

Une cuiller en os. Pl. IV. flg. 1. 2)

Coupe en verre. Pl. IV. fig. 22. 3)

Deux fragments d'un vase en terre grise, non vernie, sur lesquels une main peu habile a tracé une suite de sillons en croix séparés par des sillons verticaux.

Les tombeaux découverts à Zürich par Mr. le Dr. F. Keller, 4) en Normandie par Mr. l'abbé Cochet. à Cheseaux près Lausanne par Mr. Fréd. Troyon, en Savoie par Mr. Gosse, à Dijon par Mr. Baudot offrent avec les nôtres la plus grande analogie. Le mode d'inhumation est le même et, pour qui a étudié les mémoires de ces savants observateurs, le cimetière du pré de la Cure n'offre qu'un bien petit nombre de détails nouveaux. Tous ces archéologues s'accordent pour attribuer ces sépultures aux populations qui occupèrent notre pays après la chûte de l'empire romain et ils les font dater du Vème au IXème siècle de notre ère. Ils considèrent comme étant de la même époque la pierre sur laquelle se trouve l'inscription suivante: 5)

† IN DEI NOMEN FRAMBERTVS PONERE CVRA VIT HVNC LABIDEM SVB QVO REQVIESCIT FAMO LA DEI EVFRAXIA MONACHA

Au nom de Jésus notre Seigneur Amen. Frambertus a fait placer cette pierre sous laquelle repose la religieuse Eufraxia servante de Dieu.

the sale of the of an art 17 as at is at 18 at 14 as med no stelescall

¹⁾ Ces deux derniers objets ont été recueillis il y a un grand nombre d'années par Mrs. Cordey, auprès d'ossements humains dans une de leurs propriétés à côté du pré de la Cure.

²⁾ Les ouvriers rapportent qu'ils ont trouvé cette cuiller avec un petit vase, un coutelas et une agrafe damasquinée dans une tombe murée, dont les côtés et le dessus étaient si bien cimentés que la terre n'avait pu pénétrer à l'intérieur.

³) Ce petit objet, ainsi que plusieurs autres parmi ceux que nous avons énumérés, appartient à Mr. l'ingénieur de Kietzell qui nous a communiqué avec la plus grande obligeance tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur le cimetière du pré de la Cure.

⁴⁾ Voir Remarques générales sur les anciennes sépultures en Suisse par F. Keller. 1846.

⁵⁾ Cette pierre a été trouvée enchassée dans un mur près du château actuel d'Yverdon. Voir Crottet, Histoire et annales d'Yverdon pag. 39.

Sépultures trouvées aux Jordils.

On a trouvé, à peu près vers le milieu des Jordils, parmi les ruines de l'ancienne ville romaine quelques tombeaux qui présentent plusieurs des caractères de ceux du Pré de la Cure et paraissent dater de la même époque. Il a été là, de mémoire d'homme, mis à découvert une cinquantaine de squelettes. Un sarcophage formé par des tuiles romaines entières renfermait les ossements d'un petit enfant. Un encadrement en maçonnerie recouvert de pierres plates contenait le squelette d'une femme. Un autre squelette placé aussi dans une tombe murée était accompagné d'une vieille épée 1) avec les fragments d'un ceinturon. Plusieurs autres cadavres trouvés gisaient en terre libre, à environ 0 60 de profondeur, la face tournée vers l'Orient, et auprès de quelques uns d'entre eux se trouvait un coutelas en fer, court, tranchant d'un seul côté.

Les objets suivants ont été trouvés aux Jordils mêlés aux débris romains, mais paraissent appartenir à une époque moins ancienne.

Une lamelle en bronze (Pl. IV. fig. 2) dont la gravure est pareille à celle des temps mérovingiens. Une plaque carrée en bronze (probablement de ceinturon) du même caractère que la précédente. Pl. IV. fig. 16.

Une épingle à cheveux en bronze. Pl. IV. fig. 8.

Des épingles semblables ont été trouvées dans des tombeaux de l'époque mérovingienne. 2)

Pl. IV. fig. 20. Fragment d'une fibule semblable à celle qui est représentée Pl. III. fig. 8.

Un grain de collier en verre émaillé. Pl. IV. fig. 13.

Un dit très-grand en verre. Pl. IV. fig. 18.

Bague en bronze avec châton pour cachet. Pl. IV. fig. 6.

Un disque en bronze découpé à jour (peut-être romain?) Pl. IV. fig. 21.

Une monnaie en or. Avers: Profil regardant à gauche au devant duquel est une petite croix. Légende FRODOLINVS M. — Revers: Croix entre le chiffre VII. Légende ENNALIV...

Mr. Henri Pittet nous a donné une seconde monnaie en or mérovingienne. Avers: Tête regardant à droite au devant de la quelle est une petite croix. Légende MAV INV MON. — Revers: Une croix. Légende VAILIANIS CIVI.

Il paraîtrait que quelques monnaies en or mérovingiennes ont été frappées à Yverdon. Nous trouvons dans l'ouvrage sur les bractéates de la Suisse par H. Meyer (Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft, Zürich 1845) l'indication d'une pièce qui présente. Avers: La tête d'un roi. Légende EBERDVNO FIT. Revers: Croix entre le chiffre VII. Légende DOMARICVS MVN. On n'est pas très-sûr s'il faut entendre par là la ville d'Yverdon ou bien la ville d'Embrun en France qui porte un nom semblable (Ebrodunum).

Pl. II. fig. 12 est une grande et belle agrafe en fer damasquinée que a été trouvée aux Jordils dans le lit de l'ancien Buron.

Les tombeaux des premiers temps du moyen âge qui ont été découverts au Pré de la Cure et aux Jordils supposent un lieu habité dans le voisinage. A en juger par la beauté de quelques uns des objets trouvés près des squelettes et par l'inscription à la mémoire de la religieuse Eufraxia, la

¹⁾ Crottet, Histoire et annales d'Yverdon pag. 25.

²⁾ Voir Description des tombeaux de Bel air par Fréd. Troyon Pl. I. fig. 13.

population de cet endroit jouissait d'une certaine aisance, mais, jusqu'à présent, l'étendue et l'emplacement de l'Yverdon de cette époque sont inconnus et la présense de tombeaux au milieu des Jordils fait supposer que si cette partie de l'emplacement de la ville romaine a été habitée pendant la domination des Burgondes et des Francs, elle ne l'a pas été pendant toute sa durée. Les documents écrits ne fournissent sur ce sujet que des renseignements bien incertains. Dans la géographie de l'anonyme de Ravenne, qui, d'après les éditeurs les plus récents Pinder et Parthey, a été écrite dans le VIIème siècle, Ebroduno compte au nombre des villes de la contrée des Burgondes. Monsieur Crottet prouve par l'analyse d'anciens manuscrits 1) que, déjà avant le IXème siècle, il existait dans le voisinage de la forteresse romaine un ermitage qui subsista jusqu'en 1560 et une chapelle qui en 886 se trouvait en possession de diverses propriétés et fut donnée par l'empereur Charles le Gros, le dernier des Carlovingiens à Voldegise vassal du comte Rodolphe, gouverneur et plus tard roi de la Bourgogne transjurane. Cette chapelle dit Mr. Crottet fut démolie vers la fin du Xème siècle et remplacée dans le même endroit par une église plus considérable qui subsista jusque vers l'an 1556—1561 sous la dénomination d'église de la Bienheureuse Vierge Marie d'Acre 2) titre qui, dit Mr. Crottet, lui fut sans doute donné pour perpétuer le souvenir de la prise d'Acre par les croisés.

Un Mount Pilital good of doubt ties accommendant in the conficients, there we tell inchitant

Adrich 1843) Indication dunc pièce qui premise surve la iniciain non la parte III (America Cavis entre la chillie VII), Légende DOMANICUS MUY, ibu u cot pas me configuration de la chille de métric de la chille de métric de la configuration de la

re preside at hells speak, on he daring order of the transfer of the thirth and transfer and the thirthese

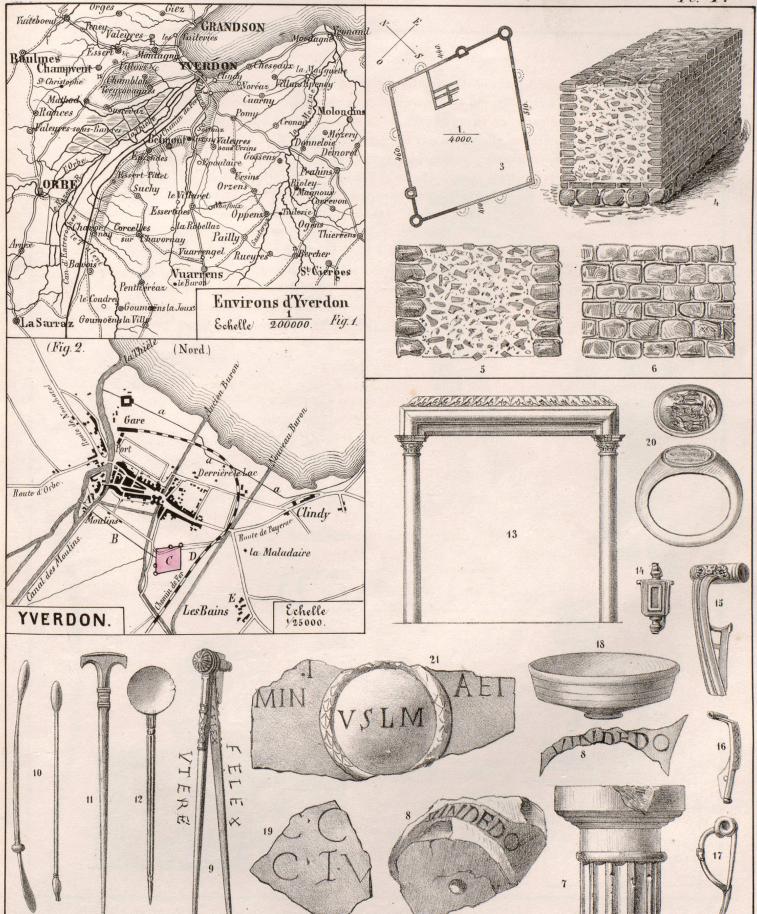
sum compling of direct in the topolities to consider a leader blickel mill an invarigue elibrol more appropriate the consideration of t

all and a literary of Lord and in the literary and making the property of the dis-

¹⁾ Voir le Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne rédigé par le prévôt Conon d'Estavayer (1228—1242) T. IX. des Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande, et Crottet, Histoire d'Yverdon pag. 32.

²⁾ Ecclesia Beatae Mariae Virginis acrasensis ou acranensis.

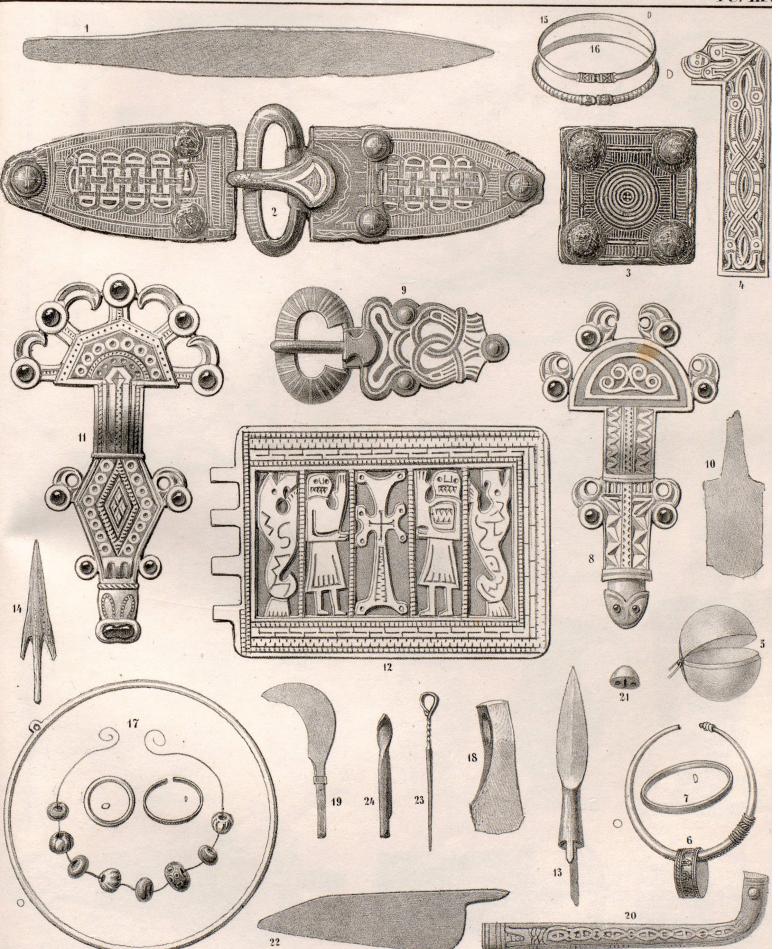




A. Gräter del.

Druck v. J. Hofer , Zürich.







A. Gräter del.

Druck v. J. Hofer, Zürich.